



REGLEMENT INTERIEUR

## **PREAMBULE - Eveil sportif et initiation sportive**

L'école municipale des sports est le relais entre les activités physiques et sportives enseignées en milieu scolaire et associatif. Elle est fondée sur le principe de l'éveil, la découverte et a pour principales missions de :

- contribuer à l'épanouissement des jeunes enfants en leur permettant de découvrir et s'initier à diverses disciplines sportives,
- permettre aux enfants, par le biais des initiations proposées de choisir leurs activités sportives préférées,
- contribuer au développement des activités physiques et sportives par l'éducation à la citoyenneté et la santé, ainsi qu'à toute action de prévention par le sport.

## **1 STRUCTURE ET ORGANISATION :**

L'école municipale des sports (E.M.S) est placée sous l'autorité du Maire.

Son organisation est définie en fonction des orientations politiques sportives de la ville.

L'E.M.S. utilise les équipements sportifs municipaux. Elle est composée de plusieurs groupes répartis sur tout le territoire de la ville.

L'encadrement est assuré par des éducateurs territoriaux des Activités Physiques et Sportives (A.P.S) ou des agents municipaux titulaires d'un diplôme permettant l'encadrement et l'enseignement des APS tel que mentionné à l'article L.212-1 du code du sport.

## **2 CONDITIONS ET DEROULEMENT DES ACTIVITES :**

L'E.M.S. est accessible pour les enfants fréquentant l'école primaire et bénéficiant de l'instruction à domicile et ce, quelle que soit leur domiciliation.

En fonction du développement de l'E.M.S. et des orientations définies par la municipalité, des activités peuvent être mises en place à d'autres catégories d'âges (moins de 5 ans, plus de 11 ans) et, ou à d'autres périodes (vacances scolaires).

Les horaires, les jours et lieux de pratique des activités sont définis par les parents lors de l'inscription.

L'enfant inscrit bénéficiera d'un jour et d'un créneau horaire fixe défini pour toute l'année scolaire.

Des rencontres ou événements sportifs peuvent être organisés pour les enfants de l'E.M.S. en remplacement des cours habituels.

### **3 INSCRIPTION :**

L'accès à l'E.M.S. est subordonné à une inscription préalable obligatoire suivant les modalités ci-après définies.

#### ***3.1 Modalités d'inscription :***

Le responsable légal identifie l'enfant à inscrire via un formulaire sur le site de la Ville d'Aulnay-Sous-Bois.

Ce formulaire est destiné à recueillir les premières informations nécessaires pour l'inscription aux activités de l'école municipale des sports.

Le secrétariat de la Direction des Sports accueille réception des informations, adresse un message électronique portant un numéro de dossier unique et un lien afin d'effectuer une pré-inscription.

La pré-inscription propose un choix de catégories d'âges, de lieux et de créneaux horaires en fonction des capacités d'accueil.

À réception des éléments sollicités, un nouveau courriel est adressé au responsable légal lequel comporte un lien permettant la prise de rendez-vous en ligne ainsi que les pièces suivantes :

- **Un questionnaire santé pour les mineurs** (Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et Art. A. 231-3 du code du sport) ;

L'obligation de présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive des mineurs n'est plus obligatoire. Celui-ci est remplacé par un questionnaire.

Toutefois, la production d'un certificat médical demeure obligatoire lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulières (Alpinisme, plongée subaquatique, spéléologie, disciplines sportives pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin par K-O, disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé, disciplines sportives pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur, à l'exception du modélisme automobile radioguidé, disciplines sportives aéronautiques pratiquées en compétition, à l'exception de l'aéromodélisme, parachutisme, rugby à XV, rugby à XIII et rugby à VII.)

- **Une autorisation de prise de vue ;**

Les places sont attribuées par ordre d'arrivée. L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours. Elle est effective après le dépôt du dossier complet accompagné du règlement.

En cas d'impossibilité d'accès à internet, le dossier d'inscription est disponible en version physique sur demande auprès du secrétariat de la Direction des Sports.

### **3.2 Droits d'inscription :**

Le paiement de l'inscription est défini par délibération du conseil municipal. Elle ouvre droit à la fréquentation d'un cours hebdomadaire d'activités physiques et sportives dans la même section, hors vacances scolaires et jours fériés.

En fonction des places disponibles, la participation à une séance supplémentaire pourrait être accordée à partir du deuxième trimestre et donnera lieu au règlement d'un tarif annuel fixé par délibération.

Les droits d'inscription peuvent être réglés par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces.

A défaut de paiement, l'enfant ne peut avoir accès aux diverses activités.

Aucun remboursement, même partiel, n'est possible.

## **4 OBLIGATIONS**

### **4.1 Assiduité :**

Une présence régulière est requise de la part de tous les enfants : les absences nuisent à la qualité du déroulement des différentes activités.

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent informer le personnel d'encadrement ou le secrétariat de la Direction des Sports au : 01.48.79.64.57.

### **4.2 Respect des horaires :**

Les parents doivent prendre les dispositions nécessaires pour que les horaires de début et de fin d'activités soient respectés.

En l'absence du responsable légal de l'enfant ou de la personne mandatée par celui-ci à la fin de la séance, l'encadrant contactera les parents. En cas d'appel infructueux l'enfant sera confié à la police nationale.

### **4.3 Tenue de sport :**

Une tenue de sport est obligatoire pour la pratique des activités. Pour l'activité d'escalade, le port de chaussons de gymnastique est fortement recommandé. Dans toutes les salles sportives, les chaussures de sport à semelles noires sont interdites.

### **4.4 Dégâts causés par un enfant :**

Tout dégât occasionné par un enfant aux locaux et au matériel de l'E.M.S. engage la responsabilité des parents et pourra faire l'objet d'une demande de dédommagement. Les enfants doivent être couverts par une assurance en responsabilité civile.

#### **4.5 Exclusion :**

Tout enfant agissant de façon incorrecte ou dangereuse, mettant en péril le bon déroulement des séances ou sa sécurité ou celle d'autrui, pourra se faire exclure momentanément ou définitivement des cours.

Après concertation, information et échange préalable assurés par le service municipal des sports auprès des parents une décision sera prise.

Aucun remboursement, ni même partiel, ne pourra être envisagé suite à une exclusion.

#### **4.6 Responsabilité :**

Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à la prise en charge par le personnel d'encadrement au démarrage de l'activité et à la fin de la séance.

Ces derniers sont responsables de leurs élèves pendant le déroulement de la séance d'activités physiques et sportives.

L'E.M.S. décline toute responsabilité en cas de perte ou vol des effets personnels des élèves (sacs, cartables, vêtements ...)

### **5 DISPOSITIONS DIVERSES :**

#### **5.1 Informations portées aux parents :**

Les informations (changement de créneaux horaires, d'équipements ou annulation de séances ...) sont communiquées aux parents par la Direction des Sports. Celle-ci privilégie les échanges par voie électronique.

#### **5.2 Changement de coordonnées :**

Tout changement d'adresse, téléphone, adresse électronique doit être communiqué dans les meilleurs délais au secrétariat de la Direction des Sports.

---

Le présent règlement est mis à disposition des parents qui doivent en prendre connaissance au moment de l'inscription. Il est disponible de manière permanente au secrétariat de la Direction des Sports et sur les lieux de pratique.

**AUTORISATION PARENTALE DE PRISES DE VUES D'UN MINEUR**  
**ET D'UTILISATION DES IMAGES LE REPRESENTANT**

Je soussigné(e) (Père - Mère - Tuteur légal)<sup>1</sup> **NOM**, .....

**Prénom** : .....

Demeurant : .....

**AGISSANT EN QUALITÉ DE TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE DE  
L'ENFANT :**

**Nom et prénom** : .....

Demeurant : .....

**AUTORISE** la Ville d'Aulnay-sous-Bois à photographier ou faire photographier et/ou filmer mon enfant pendant les temps d'activités de l'Ecole Municipale des Sports.

**REFUSE** que mon enfant soit photographié et/ou filmé dans le cadre précis décrit ci-dessus (*le cas échéant, le visage de l'enfant sera flouté de manière à rendre son identification impossible*).

Déclare céder à titre gracieux à la Ville d'Aulnay-sous-Bois, pour la saison sportive en cours à partir de la date de signature du présent document, le droit de reproduire et diffuser les images (photographies ou vidéos) de mon enfant prises lors des rencontres sportives. Ces enregistrements pourront être diffusés au public à travers tous les supports de communication de la Ville.

La Ville s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant ainsi que les commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation.

Fait à Aulnay-sous-Bois, le : .....

Signature  
Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

---

(1) rayer la mention inutile

*Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films qui concernent l'enfant nommé ci-dessus est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur demande adressée au Correspondant Informatique et Liberté(CIL) de la collectivité - Hôtel de Ville - BP56 - 93602 AULNAY-SOUS-BOIS CEDE, en courrier recommandé avec accusé réception, si vous le jugez utile.*

## QUESTIONNAIRE SANTE

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Nom et prénom du responsable légal :

.....

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient.

Au moment de la visite, donne-lui ce

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

<p>Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/></p>	<b>Ton âge : ..... ans</b>	
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Depuis l'année dernière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<b>As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Te sens-tu très fatigué (e) ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Te sens-tu triste ou inquiet ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Pleures-tu plus souvent ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<b>Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)</b>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

A Aulnay-sous-bois, le ...../..../.....

Signature du représentant légal de l'enfant